

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Gilles Schryer, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire Stéphane Roy. Le directrice générale par intérim, Lyz Beaulieu est aussi présente.

La séance est ouverte à 18 h 30. Les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits conformément aux dispositions des articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1)

ORDRE DU JOUR

Ladite séance extraordinaire est convoquée par M. le maire pour les sujets suivants :

- 1) Adoption des prévisions budgétaires 2020;
- 2) Adoption du programme triennal d'immobilisation

ADOPTÉ.

375-12-2019

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité

d'adopter les prévisions budgétaires 2020 comme suit :

REVENUS

Taxes générales.....	3 503 223 \$
Compensation tenant lieu de taxes	223 215 \$
Transferts	405 900 \$
Services rendus	739 800 \$
Imposition des droits	155 050 \$
Amendes & intérêts	6 500 \$
Intérêts.....	15 000 \$
Autres revenus	0 \$

TOTAL DES REVENUS5 048 688 \$

DÉPENSES

Administration générale	978 055 \$
Sûreté du Québec	333 842 \$
Sécurité incendie – civile	178 440 \$
Voirie	727 800 \$
Enlèvement de la neige	627 450 \$
Éclairage des rues	6 000 \$
Circulation et stationnement.....	55 875 \$
Transport collectif.....	1 488 \$
Traitement des eaux usées	18 000 \$
Hygiène du milieu	451 796 \$
Santé et bien-être	7 200 \$
Urbanisme, développement & aménagement	362 733 \$
Loisir & culture	751 137 \$
Intérêts.....	26 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES4 525 816 \$

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 (SUITE)

Immobilisations

Dettes à long terme..... 453 120 \$
Frais d'investissement 250 000 \$

Affectation

Appropriation de surplus libre..... (180 248 \$)

Total immobilisation - affectations 522 872 \$

TOTAL – DÉPENSES ET IMMOBILISATION - AFFECTATIONS5 048 688 \$

ADOPTÉ.

376-12-2019

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité que le
programme triennal d'immobilisation 2020, 2021, 2022, soit adopté, tel
qu'édicte par l'article 953.1 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 18 h 35.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par.....
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire